



Bulle d'AIRE

L'AIRE vous propose tous les deux mois un journal à la fois ludique et informatif

UN TRIOMPHE

En 1985, l'acteur et metteur en scène suédois Jan JONSON, monte une pièce de Samuel Becket, « En attendant Godot », avec les détenus de la prison de haute sécurité de KUMBA . Le jour de la 1^{ère} publique, 5 des 6 acteurs s'évadent.

C'est à partir de ce fait que Emmanuel COURCOL a réalisé le film qui va être à l'affiche à partir du 1^{er} septembre 2021 : « UN TRIOMPHE ». Ce film a été tourné au Centre Pénitentiaire de Meaux, en lien avec la coordinatrice culturelle.

Kad MERAD, acteur professionnel, a visité le C.P. avec toute l'équipe, avant de commencer le tournage qui a duré 10 jours. Accueillir une équipe de cinéma (acteurs, techniciens, figurants) dans une prison de 900 détenus, fut un vrai casse-tête. **C'est la 1^{ère} fois que l'Administration Pénitentiaire accordait une telle possibilité à une production.**

L'histoire commence avec Etienne (Kad MERAD), **un acteur en galère** qui, pour boucler ses fins de mois, **accepte d'animer un atelier théâtre en prison. Surpris par les talents de comédien des personnes détenues, il se met en tête d'organiser une pièce sur la scène d'un vrai théâtre.** Commence alors une formidable aventure humaine, car **le théâtre est un puissant moyen de réinsertion...** malgré la péripétie finale.

Les personnes détenues, bien que privées de liberté, font partie intégrante de notre société. Entretenir un lien avec le monde extérieur, voire le renforcer, fait partie des missions de prévention de la récidive et de la réinsertion confiées à l'Administration Pénitentiaire.



Découverte de la nature

C'était le 20 mai dernier. A l'occasion de la fête de la nature, 4 personnes détenues au Centre Pénitentiaire de Vivonne ont obtenu une permission de sortie pour participer à une journée de plein air.

C'est à **vélo** que l'équipe, accompagnée d'un surveillant et de l'éducatrice sportive de l'établissement, a rejoint Marçay, à 10 kms du C.P. Plusieurs visites étaient programmées : celle d'un **maraîcher**, celle d'un **chevrier producteur de fromages**, et la découverte de la nature, que certains n'avaient pas vue depuis plus de 10 ans, avec l'animatrice nature du CPIE de Lathus (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)..

Sur une page Facebook, Thomas le maraîcher décrit son rôle : « **Partager un peu de cette beauté du monde que je cultive et mettre un peu de lumière au fond des yeux de ceux qui en ont le plus besoin.** ». Toufik, permissionnaire de la journée, est enthousiaste : « **...il y a des choses plus importantes que l'argent.** C'est un vrai retour à la réalité. A la sortie je vais repenser à eux. ». Bonne route à ceux qui ont décidé d'aller vers « le droit chemin ». E.P.



« On vit de ce que l'on obtient. On construit sa vie sur ce que l'on donne. »
Winston Churchill



Quoi de neuf ?

Même si la vigilance et les gestes barrières sont toujours d'actualité, des assouplissements sont intervenus au Centre Pénitentiaire, mais aussi à la Maison d'Accueil des Familles.

- **Ouverture des Unités de Vie Familiale (U.V.F.)** depuis le 9 juin 2021, avec un minimum de 24H.
- **L'aire de jeux pour les enfants est à nouveau accessible** et les GEPSA reprend la **garde des enfants de plus de 3ans le mercredi après-midi.**
- **Les cours collectifs de l'Education Nationale reprennent en groupes restreints.**
- **Toutes les activités sportives sont autorisées, sur le terrain de sport et au gymnase** (sauf celles de contact).
- **Les entretiens individuels des aumôniers sont autorisés sans dispositif de séparation.**
- **C'était une « première »** : 36 personnes détenues se sont inscrites pour le vote des élections régionales et départementales et la direction du C.P. de Vivonne a pu apporter 32 enveloppes dans l'urne du bureau de rattachement à Condorcet à Poitiers.
- **Suppression des plexiglas** dans les parloirs le 30 juin. Les familles n'apprécient pas toutes, dans la mesure où les contacts restent interdits.
- Le **service des boissons et des gâteaux** est autorisé à l'extérieur, le 6 juillet.
- Réservation parloir par internet sur le site **www.penitentiaire.justice.fr**



Recette de Quiche aux courgettes (4 personnes)



Ingédients : 1 pâte Brisée, 2 ou 3 courgettes, 3 œufs, 60g de fromage de chèvre en bûche, 40 cl de crème liquide, 20cl de lait, 2c. à soupe d'huile d'olive, sel et poivre.

Coupez les bouts des courgettes, lavez-les et coupez-les en dés.

Dans une poêle, chauffez l'huile et faites-y revenir les dés de courgettes pendant 5 minutes. Salez et poivrez. Laissez refroidir. Mélangez les œufs, le lait et la crème, sel et poivre.

Étalez la pâte Brisée dans un moule et saupoudrez-la du fromage émietté. Garnir avec les courgettes et la préparation aux œufs. Cuire au four à 180°, pendant 45mn.

Petit mot de GEPSA

Florence, Werda et Emilie vous souhaitent une bonne rentrée

